

Numérique : Les éditeurs de ressources demandent un premier plan dès 2015

Les trois organisations regroupant les éditeurs de contenus éducatifs numériques français, le Syndicat national de l'édition, l'Afinef et le Gadem, invitent François Hollande à ouvrir une première phase du plan e-educ dès la rentrée 2015. Dans cette lettre datée du 23 septembre ils demandent aussi que le primaire ne soit pas oublié par le plan. Ils témoignent ainsi des tensions au moment où se font les derniers arbitrages, entre producteurs de contenus et constructeurs de matériel, approches disciplinaires plutôt tournées vers le secondaire et volonté de numériser dès le primaire.

"La priorité donnée aux équipements s'est toujours traduite par des échecs, retardant chaque fois un peu plus l'inclusion réussie du numérique dans l'école française", écrivent S. Marcé, présidente du Groupe éducation du SNE, H Borredon, président de l'Afinef et A Laurent, président du Gadem. Tout en saluant le plan e-educ, un des volets des "34 plans de relance de la France industrielle", ils veulent rappeler la nécessité de ne pas oublier les contenus pédagogiques. "Le plan, dans sa forme approuvée par l'ensemble de la filière, contourne efficacement l'écueil sur lequel tant de plans numériques antérieurs ont fait naufrage : ne déployer que des équipements sans les ressources éducatives et les environnements numériques nécessaires, ni la formation essentielle aux usages efficaces et performants du numérique éducatif", écrivent-ils. "Nous souhaitons ainsi attirer votre attention sur la nécessité impérieuse d'inclure dans ce plan : des contenus pédagogiques de qualité, produits par des professionnels du secteur en accord avec les instructions officielles du Ministère de l'Éducation Nationale afin de garantir un usage massif, fiable et pérenne de l'ensemble du dispositif ; des services numériques permettant de doter chacun des élèves et des enseignants d'outils assurant le support de leur travail au quotidien".

Les trois associations suggèrent de "débuter dès la rentrée 2015 une première phase du plan axée sur le financement de ressources pédagogiques exploitables sur les nombreux terminaux (tablettes, ordinateurs portables, ordinateurs fixes) déjà présents dans les établissements scolaires. Un budget de l'ordre de 50 M€, permettra ainsi sur l'ensemble des niveaux scolaires, de capitaliser sur les déploiements locaux existants tout en préparant dès 2015 les enseignants aux usages du numérique. Les enseignants seront ainsi prêts à ces nouveaux usages lors de la mise en application des nouveaux programmes et du déploiement massif des équipements, environnements numériques, ressources, etc. en 2016." Ils attendent aussi de cet effort la dynamisation d'une filière "prometteuse" mais ""qui souffre d'une absence de visibilité pour investir".

Cette initiative intervient alors que les derniers arbitrages du plan e-educ sont en train d'être pris. Doté d'environ 800 millions, le plan vise à doter chaque écolier et collégien d'une tablette à l'horizon 2020. La généralisation devrait commencer par la classe de 5ème à la rentrée 2016. Mais la répartition des 800 millions entre producteurs de contenus et fabricants de matériel reste à arbitrer. Elle intervient aussi dans la question du partage du financement entre Etat et collectivités locales. Le

30 septembre, le SNE demandait l'achat de contenus numériques à hauteur de 30 euros par élève pour la rentrée 2016.

François Jarraud

Les éditeurs attendent le plan numérique

Le plan numérique